

La ville de Mitry-Mory recrute Un Responsable de la section Adultes (h/f) au sein de la Médiathèque

Cadre d'emplois : Assistant de conservation – catégorie B

Rattachée à la Direction des Affaires culturelles, la Médiathèque répond aux besoins de la population en matière de culture, d'information et de loisirs, en assurant la diffusion et le prêt d'ouvrages culturels (livres, supports audio-visuels et numériques, jeux et jouets).

Sous l'autorité de la Directrice de la Médiathèque, vous êtes responsable de la section Adultes et encadrez 3 agents. Vous êtes membre de l'équipe de direction de la Médiathèque et vous participez aux grandes orientations de l'équipement.

Missions principales :

➤ Responsable de la section Adultes :

- encadrer et animer l'équipe constituée de 3 agents : organisation du travail, planification des tâches, évaluation annuelle et accompagnement de la formation des agents ;
- constituer, gérer et valoriser la collection de livres de la section ;
- identifier les besoins de la population, évaluer l'offre documentaire pour les adultes et proposer des ajustements ;
- gérer le budget de la section : évaluer les besoins des acquisitions, répartir le budget par genre et le suivre ;
- améliorer les procédures d'accès à l'information en participant à l'évolution du SIGB ;
- veiller à la qualité de l'accueil du public ;
- participer à l'élaboration du programme d'action culturelle de la Médiathèque.

➤ Membre de l'équipe de direction :

- être force de proposition sur les grandes orientations du service ;
- assurer la direction de l'équipement en l'absence de la Directrice ;
- participer aux différents projets de direction en lien avec les autres Responsables de section, de façon à favoriser une transversalité.



Profil et compétences

Formation universitaire et formation aux métiers du livre, bonne culture générale,
Expérience similaire exigée,
Connaissance et intérêt des nouvelles technologies,
Aptitudes à encadrer et animer une équipe,
Sens du travail en équipe, qualités relationnelles et d'écoute.

Organisation du travail : 35 heures hebdomadaires, du mardi au samedi.

Rémunérations et avantages

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle
Participation de l'employeur aux mutuelles santé et prévoyance maintien de salaire.

Date limite de candidature : le 20 juin 2018

Candidatures à adresser à : Madame le Maire, par voie postale ou par messagerie électronique : mairie@mitry-mory.fr

Hôtel de Ville
Direction des ressources
humaines
11/13 rue Paul
Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 10
Fax : 01 60 21 6148

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr